



Communiqué de presse

Embargo: 1.7.2021, 8h30

00 Bases statistiques et produits généraux

I14Y Plateforme d'interopérabilité

Publication du répertoire des données administratives

L'utilisation multiple des informations doit soulager les particuliers comme les entreprises qui n'auront plus qu'à fournir leurs données une seule fois aux autorités. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a lancé le 30 juin 2021 la I14Y Plateforme d'interopérabilité suivant le principe *once-only* (une fois pour toutes), première étape de la mise en œuvre du mandat confié par le Conseil fédéral à l'OFS en 2019. Cette plateforme publie le répertoire des bases de données et des nomenclatures existantes à tous les niveaux de l'administration.

Dans un premier temps, la I14Y Plateforme d'interopérabilité (www.i14y.admin.ch) présente la nomenclature suisse des professions harmonisées, qui est utilisée par la statistique fédérale, par les offices régionaux de placement ORP et par nombre d'autres instances fédérales ou cantonales. D'autres jeux de données seront répertoriés par la suite. Comme la plateforme ne publie pas de données à proprement parler, la protection des données est garantie.

Avec **I14Y API Library**, la nouvelle plateforme propose en outre une vue d'ensemble des interfaces électroniques dans le domaine des administrations publiques, facilitant les échanges de données entre la Confédération, les cantons, les communes et les particuliers. Des bases juridiques appropriées sont bien évidemment indispensables, tout comme il va de soi que les données restent de la responsabilité de leurs détenteurs.

La plateforme comprend aussi un espace d'expérimentation, appelé **I14Y Labs**, qui présente des projets d'utilisation multiple des données. Citons à titre d'exemple **I14Y Sviz Graph** qui fournit une application web interactive représentant graphiquement les projets de numérisation de la Confédération ainsi que leurs interconnexions.

L'abréviation I14Y est utilisée pour identifier les prestations dans le cadre des tâches d'interopérabilité de l'OFS. Les développeurs de logiciels l'utilisent souvent pour le terme anglais «interoperability». En fait, cette abréviation reprend les premières et dernières lettres du mot, en intercalant entre ces lettres le nombre de caractères manquants.

Principe *once-only*

Le Conseil fédéral veut rendre la gestion des données des pouvoirs publics plus simple et plus efficace par l'utilisation multiple des données. En effet, recourir aux informations existantes permet d'éviter que des relevés collectent plusieurs fois les mêmes données. [C'est pourquoi le Conseil fédéral a chargé en 2019 l'Office fédéral de la statistique \(OFS\) de mettre en place le programme de gestion nationale des données \(NaDB\)](#). Les projets pilotes en cours permettront de tester la réalisation à large échelle du principe *once-only* au plan national. Pour que les données des administrations puissent être utilisées à de multiples reprises, elles devront être standardisées et harmonisées graduellement. L'OFS met tout en œuvre pour soutenir ce processus.

Renseignements

Manuela Lenk, OFS, Interopérabilité et registres, tél.: +41 58 469 28 41,
e-mail: manuela.lenk@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0671

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.